

parlait de programmes d'immobilisations, du redressement du tarif-marchandises, du canal de Chignectou, de chaussée, d'énergie à bon marché, de commerce, de la levée des barrières douanières, du droit de commercer là où il y a moyen de commercer, de la reconnaissance de la différence qu'il y a, sur le plan économique, entre les provinces de l'Atlantique et le reste du Canada. Voilà les choses que nous expliquions à nos gens avec tant de sincérité.

J'affirme en toute humilité que si nous avons commencé à réaliser 50 p. 100 des choses que nous avons promises en 1957, il n'y aurait pas de chômage aujourd'hui dans les provinces Maritimes. Or, que s'est-il passé? Nous avons été portés au pouvoir sur la foi de ces promesses, et à peine occupions-nous ce côté-ci de la Chambre que nous avons laissé les spécialistes libéraux paraître assumer la plupart des fonctions du gouvernement.

Je regrette profondément d'avoir à dire ces choses, mais j'estime que c'est mon devoir. Si je ne me sentais pas tenu de parler ainsi, je ne le ferais pas. Non seulement avons-nous oublié les résolutions de l'Atlantique, ce grand manifeste des droits de l'Atlantique, mais les Canadiens semblent, eux aussi, l'avoir oublié. J'espère que ce n'est pas parce qu'ils n'ont jamais pris ces promesses au sérieux, mais on le croirait.

Une autre mesure qui permettrait de résoudre le chômage dans les provinces de l'Atlantique, c'est l'adoption d'une loi sur le logement semblable à celle qui existe aux États-Unis, qui permettrait aux gens à faible revenu de devenir propriétaires. N'oublions pas, monsieur le président, que les Canadiens gagnent en moyenne 30 p. 100 de moins que les Américains, mais que les gens des provinces de l'Atlantique gagnent 40 p. 100 de moins que la moyenne des salariés du Canada. Vous rendez-vous compte de ce que cela signifie? Pourtant, on voudrait que nos gens trouvent \$4,000 à déposer pour s'acheter une nouvelle maison. Cela dépasse tout simplement nos moyens. Nous ne pouvons trouver une telle somme, nous ne pouvons l'emprunter, et nous ne pouvons rien y faire.

Je dis, monsieur le président, que si nous adoptions un régime d'habitation semblable à celui des États-Unis, où il suffit d'un acompte de \$400 pour acheter une maison de \$12,000, déjà équipée de meubles de cuisine et ainsi de suite pour une valeur de \$2,000, ma circonscription ne souffrirait pas du chômage comme elle en souffre actuellement, surtout si ce programme était synchronisé de façon à fournir des emplois pendant l'hiver. Il ne s'agit pas ici d'une impossibilité, mais d'une solution pratique.

Quand mes gens de la circonscription de Madawaska regardent de l'autre côté de la rivière Saint-Jean, qui longe la frontière de la province sur quelque 200 milles et qui, en certains endroits, n'a que 200 pieds de largeur, ils voient leurs amis d'outre-frontière acheter les mêmes choses qu'eux à la moitié du prix qu'ils payent. Les cigarettes coûtent moitié prix, comme les réfrigérateurs et autres appareils ménagers, et parfois moins, même. Un paquet de cigarettes coûte 25c. Un réfrigérateur qui se vend 500 dollars au Canada en coûte 269 outre frontière. J'ai reçu l'autre jour un catalogue de Sears-Roebuck ainsi qu'un catalogue de Simpson-Sears. J'y ai vu, par exemple, qu'une horloge de ménage coûtant 29 dollars au magasin Simpson à Montréal ne coûte que \$11.95 dans les magasins Sears-Roebuck aux États-Unis.

Je ne dis pas ces choses pour causer des ennuis à qui que ce soit. Je l'ai dit parce que j'estime que c'est mon devoir en ma qualité de représentant de mes commettants et parce que je me rends compte de leur situation. Ils doivent payer le double pour tout ce qu'ils achètent. Ils ne peuvent pas s'acheter une maison. Et maintenant ils sont sans travail et ne peuvent gagner leur vie. Je suis entré dans un magasin de Saint-André l'autre jour et la dame qui m'a servi m'a dit qu'elle ne savait plus que croire maintenant. Elle m'a dit que nous avons promis une foule de choses dont les gens de l'endroit n'avaient plus jamais entendu parler après les élections; que les libéraux leur avaient promis autre chose et qu'ils n'en avaient plus entendu parler. Elle était tellement découragée qu'elle ne savait plus que faire. Son mari ne pouvait pas travailler. Les gens ne pouvaient plus acquitter leurs comptes d'épicerie. "Nous tombons dans la dèche", m'a-t-elle dit.

Plus d'entreprises ont été abandonnées dans ma circonscription au cours des six derniers mois qu'en toute autre année depuis la crise. Je regrette d'avoir à dire ces choses, mais elles se rattachent toutes à une seule chose: le chômage. Nos gens ne peuvent pas trouver de travail et beaucoup des sans-travail ne peuvent toucher les prestations d'assurance-chômage. Il faut voir aussi dans ce que je dis les souffrances et la misère que les familles endurent. Savez-vous ce que c'est que d'envoyer un enfant à l'école le matin sans lui servir à déjeuner? Un jour de l'hiver dernier, à Campbellton, 69 enfants d'une seule école n'avaient pas déjeuné ce matin-là. N'êtes-vous pas d'avis que c'est un crime, quand nous habitons un pays où chaque Canadien est, en puissance, la personne la plus riche sur terre? Pourtant il y a des enfants qui doivent aller à l'école sans